

Draws the attention of the petitioners to the recommendation on communications adopted by the Trusteeship Council at its sixth session,¹ the text of which reads as follows:

"The Council endorses the statement of the Visiting Mission that there is an urgent need for more roads and urges the Administering Authority to improve and develop the road system in the Territory";

Invites the Secretary-General to inform the Administering Authority and the petitioners of this resolution in accordance with rule 93 of the rules of procedure for the Trusteeship Council.

*Eightieth meeting,
3 April 1950 (T/582).*

181 (VI). Question of water supply as raised in certain petitions concerning the Cameroons under British administration

Acting under Article 87 b of the Charter and in accordance with its rules of procedure,

Having accepted and examined, at its sixth session, in consultation with the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland as the Administering Authority concerned, which designated Brigadier Gibbons as special representative, those parts of the following petitions which raise the question of water supply:

1. Petition from the Bafaw Improvement Union (T/Pet.4/14),
2. Petition from the Banyang Improvement Union (T/Pet.4/42),

Having taken note of the observations of the Administering Authority (T/495),

The Trusteeship Council

Expresses the hope that the Administering Authority will take all possible steps to improve the water supply wherever necessary;

Invites the Secretary-General to inform the Administering Authority and the petitioners of this resolution in accordance with rule 93 of the rules of procedure for the Trusteeship Council.

*Eightieth meeting,
3 April 1950 (T/583).*

182 (VI). Question of commerce and trade as raised in certain petitions concerning the Cameroons under British administration

Acting under Article 87 b of the Charter and in accordance with its rules of procedure,

Having accepted and examined, at its sixth session, in consultation with the United Kingdom of Great

¹ See *Official Records of the Trusteeship Council*, sixth session, 68th meeting.

Signale à l'attention des pétitionnaires la résolution relative aux voies de communication que le Conseil de tutelle a adoptée à sa sixième session¹ et qui est ainsi conçue:

"Le Conseil approuve la déclaration de la mission de visite d'après laquelle la nécessité d'un plus grand nombre de routes se fait sentir de façon urgente, et il demande instamment à l'Autorité chargée de l'administration d'améliorer et de développer le réseau routier du Territoire."

Invite le Secrétaire général à porter la présente résolution à la connaissance de l'Autorité chargée de l'administration et à celle des pétitionnaires, conformément à l'article 93 du règlement intérieur du Conseil de tutelle.

*Quatre-vingtième séance,
3 avril 1950 (T/582).*

181 (VI). Question de l'approvisionnement en eau, soulevée dans certaines pétitions concernant le Cameroun sous administration britannique

Agissant en vertu de l'Article 87 b de la Charte et conformément à son règlement intérieur,

Ayant reçu et examiné, à sa sixième session, en consultation avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Autorité chargée de l'administration du Territoire en question, laquelle avait désigné le général Gibbons comme représentant spécial, les parties des pétitions suivantes qui soulèvent la question de l'approvisionnement en eau:

1. Pétition de la *Bafaw Improvement Union* (T/Pét.4/14),
2. Pétition de la *Banyang Improvement Union* (T/Pét.4/42),

Ayant pris acte des observations de l'Autorité chargée de l'administration (T/495),

Le Conseil de tutelle

Exprime l'espoir que l'Autorité chargée de l'administration prendra toutes les mesures possibles afin d'améliorer l'approvisionnement en eau partout où c'est nécessaire;

Invite le Secrétaire général à porter la présente résolution à la connaissance de l'Autorité chargée de l'administration et à celle des pétitionnaires, conformément à l'article 93 du règlement intérieur du Conseil de tutelle.

*Quatre-vingtième séance,
3 avril 1950 (T/583).*

182 (VI). Question du commerce et des échanges, soulevée dans certaines pétitions concernant le Cameroun sous administration britannique

Agissant en vertu de l'Article 87 b de la Charte et conformément à son règlement intérieur,

Ayant reçu et examiné, à sa sixième session, en consultation avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de tutelle*, sixième session, 68ème séance.